

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 juillet 2018**

Ordre du jour :

1. Signature de la convention pour un conseiller en énergie partagée
2. Avis sur l'enquête publique du forage du FRIGOULOUS
3. DM sur le budget M49
4. Choix des entreprises pour les travaux de la remise
5. Tarifs des concessions pour le Columbarium et des étiquettes avec gravure
6. Tarif des étiquettes avec gravure pour le Jardin du Souvenir
7. Augmentation de la cotisation pour la médecine du travail
8. Questions diverses

Présents : M. Robert CAHU, M. Etienne DEJARDIN, M Patrick DELAHOUCHE, Me Sylvie LOVOTTI,  
M. Jean BLANCHON, Me Aude KLEIN, M. Christophe FAISSAT.

Pouvoir : Marie TOUREL à Robert CAHU

Secrétaire de séance : M Jean BLANCHON

Ouverture de la séance à 18H31.

Lecture et signature des Comptes Rendus des 12 avril et 03 mai 2018.

**1. Signature de la convention avec la CCPC pour un conseiller en énergie partagé**

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention avec la Communauté de Commune du Piémont Cévenol pour le recrutement d'un conseiller en énergie partagé.

**Pour : 8**

**2. Avis sur l'enquête publique du Forage du FRIGOULOUS**

Le Conseil Municipal apporte son soutien au forage du FRIGOULOUS dans le cadre de l'enquête publique encours.

**Pour : 8**

**3. Déclaration Modificative sur le budget M49**

Il s'agit d'enregistrer au budget d'investissement la dotation des amortissements 2018 qui a été provisionnée dans le seul budget de fonctionnement, soit la rectification :

- ☐ + 56 322,67 € au compte 28158 en Recettes d'investissement.
- ☐ + 56 322,67 € au compte 21528 en Dépenses d'investissement.

**Pour : 8**

**4. Choix des entreprises pour les travaux de la Remise**

Après consultation, les entreprises retenues pour les travaux d'aménagement de la Remise sont les mieux disantes, soit :

|                |  |                |                 |
|----------------|--|----------------|-----------------|
| Maçonnerie     | Entreprise VIALA Canaules              | 6 800,00 € HT  | 8 160,00 € TTC  |
| Menuiserie alu | Entreprise VIDAL Alu Méjannes les Alès | 13 712,80 € HT | 16 455,36 € TTC |

**Pour : 8**

**5. Tarif des concessions pour le Columbarium et des Étiquettes avec gravure**

Les tarifs suivants de concession des casiers du Columbarium sont proposés, chaque casier pouvant contenir 4 urnes funéraires :

- 180 € pour 30 ans
- 100 € pour 15 ans

Il sera demandé 50 € pour chaque plaque nominative (format unique) à payer au fur et à mesure du dépôt des urnes funéraires dans le Columbarium.

**Pour : 8**

#### **6. Tarif des étiquettes avec gravure pour le Jardin du Souvenir**

Des plaques nominatives, selon un format unique, seront proposées pour le Jardin du Souvenir, au tarif de 30 €.

**Pour : 8**

#### **7. Augmentation de la cotisation pour la médecine du travail**

Nous cotisons actuellement 50€ pour la médecine du travail.  
La cotisation passe en 2018 à 55 €.

Le Conseil autorise le Maire à signer la nouvelle convention avec le Centre de Gestion pour la médecine du travail, avec le montant de la cotisation de 2018 porté à 55 €.

**Pour : 8**

#### **8. Questions Diverses**

- Ordures Ménagères : distribuer les flyers sur la collecte estivale (du 16/07 au 25/08 2018).
- Oliviers à tailler place Plantier-Noguier.
- Panneaux : toutes directions / impasse à poser chemin du Bay.
- Chêne à élaguer chemin du Bay : voir Mr GAUTIER Philippe.
- Pontets chemin du Bay.
- Mobil home sur le terrain LECOQ ROMESTANT : ils doivent demander une autorisation.
- Entretien des trottoirs : le nettoyage est assuré par la Mairie. Mais légalement il appartient à chaque riverain de nettoyer devant son domicile.

La séance est clôturée à 19H18

Le secrétaire de séance Jean BLANCHON

The image shows several handwritten signatures in black ink. At the top, there are two smaller signatures. Below them are three larger, more prominent signatures. At the bottom left, there is a signature in blue ink. The signatures are written in a cursive, somewhat stylized hand.